

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

Étaient présents : MARCILLAT Hervé, RICHARD Gérard, MAILLIOT Thierry, BLOSSE Eliane, BARBE Françoise, CLAUDEL Fabien, GENAY Yann, LEONARD Pascal, PICARD Jean-Michel

Étaient excusés : LEONARDI Yannick, procuration à RICHARD Gérard – DEMANGE Anaïs, procuration à MARCILLAT Hervé

Monsieur RICHARD Gérard a été désigné comme secrétaire de séance.

Vote des taxes

Le conseil municipal décide de maintenir le taux des taxes pour 2020 :

Taxe foncière (bâti) :	7,15 %
Taxe foncière (non bâti) :	17,50 %
CFE :	13,21 %

Subvention à l'association « La Charmoise »

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 500 € à l'association « La Charmoise ». Cette dépense sera imputée au compte 6574.

Adhésion au CAUE

Dans le cadre de la démarche engagée pour une étude paysagère du village, le conseil municipal décide d'adhérer au CAUE.

Les techniciens spécialisés pourront intervenir dès que la commune aura réglé sa cotisation annuelle de 100 € et le droit d'adhésion à 50 €.

Le maire,

Hervé MARCILLAT